

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4244 - Vendredi 04 Novembre 2022 - Prix : 200 Fc

SANTÉ

L'urgence d'harmoniser la surveillance aux portes d'entrée



31^E SOMMET DE LA LIGUE ARABE EN ALGÉRIE

**Azali invite ses pairs à Moroni
en décembre prochain**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Novembre 2022**

Lever du soleil:

05h 35mn

Coucher du soleil:

18h 07mn

Fadjr : 04h 23mn

Dhouhr : 11h 55mn

Ansr : 15h 22mn

Maghrib: 18h 10mn

Incha: 19h 24mn



RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

12 journalistes formés en JOSO à Anjouan

Une formation en journalisme de solutions est dispensée à Anjouan au bénéfice de 12 journalistes de la presse écrite, audiovisuelle et médias sociaux. Pour mieux informer le public positivement, l'ambassade des USA a financé cette formation de cinq jours en outillant ces jeunes hommes et femmes des médias.

12 journalistes de l'île d'Anjouan sont formés en 5 jours sur le journalisme de solutions. 2 jours de théorie et 3 jours de pratique de tournage et réalisation vidéo. La cérémonie de remise des attestations aura lieu le 09 de ce mois en présence de l'ambassadrice des USA à Madagascar et aux Comores. 5 sujets sont tournés et sont en cours de montage. La for-



mation s'est achevée le mardi 02 novembre. Le plan de travail a beaucoup intéressé les bénéficiaires. Tel est le cas d'Ahmed Zaidou, journa-

liste stagiaire d'Alwatwan. « Le rappel sur les bases et les principes du journalisme de solutions, est le chapitre qui m'a paru meilleur », souli-

gne-t-il. Pour mieux exercer et répondre aux attentes du lectorat, ce jeune journaliste dit que « le lectorat doit

attendre de nous, un nouveau genre de journalisme hors des sujets du quotidien. Le public n'a qu'une part de la réalité. Ils ont une réalité différente de la vérité », poursuit-il. Ce dernier soutenu par d'autres journalistes bénéficiant de l'atelier pousse un peu plus loin, en montrant la valeur d'un bon journalisme qui n'a rien à avoir avec des thèmes incendiaires ou sensationnels.

Très enthousiaste, cet ancien correspondant d'Alfajr quotidien montre qu'il y a des problèmes sociétaux qui n'ont pas de réponse. « Ils pensent que les problèmes de la société n'ont pas de solution. Et là, c'est le rôle des journalistes de leur proposer des solutions qui sont reproductibles », dit-il.

Nabil Jaffar

COOPÉRATION

L'ambassadeur de la Tanzanie en visite à Mohéli

L'ambassadeur de la république unie de Tanzanie en Union des Comores Pereira Ame Silima a effectué une visite de travail à Mohéli, samedi 27 octobre dernier. Au cours de son passage dans l'île, l'ambassadeur a visité l'antenne de Mohéli de l'office de radio et télévision des Comores, ainsi que Radio Mwali. L'objectif était de voir comment accompagner les médias dans l'île et promouvoir la langue Swahili dans ces stations.

culture et la langue Swahili en Union des Comores ».

Il s'agit de la première visite d'un diplomate effectuée dans un média dans l'île. Ce qui donne beaucoup d'espoir aux journalistes exerçant à Mohéli en particulier ceux de l'audiovisuel. « L'ambassadeur s'est montré prêt à accompagner ces médias locaux sur la langue Swahili mais aussi à renforcer les capacités des journalistes dans le domaine médiatique » précise la cheffe d'antenne.


Selon l'ambassadeur, conformément à sa mission diplomatique, les relations entre les Comores et la Tanzanie devront être très élargies. « Nous pensons sur comment solidifier notre amitié avec les Comores sur le plan social. Sur ce, nous avons choisi les médias car la presse est là pour informer mais aussi éduquer. J'espère que nous allons arriver à établir un pont médiatique entre la Tanzanie et les Comores » conclut Pereira Ame Silima.

Riwad




Ambassadeur Tanzanie à Mohéli.

Pereira Ame Silima, ambassadeur tanzanien en Union des Comores se trouvait à Mohéli le samedi dernier. Il a effectué dans la matinée de ce samedi, une visite dans deux médias audiovisuels de l'île. Il s'agit de l'ORTC et de Radio Mwali. L'objectif de cette visite, selon la cheffe d'antenne de la radio et télévision nationale, Wounsia Issoufou est de « s'imprégner de la réalité des médias notamment l'ORTC dans l'île en vue de voir les stratégies pour la promotion de la



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recruteun (e) Médecin de la clinique des Nations Unies « Health Manager , UN Clinic Physician », FTA , NOA

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir d'ulien ci-dessous :

*Poste« Health Manager , UN Clinic Physician », FTA , NOA

https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/fr/sites/CX_1/job/6725/?utm_medium=job_share

Date de début de Publication : 03 Novembre 2022
Date limite dépôt des candidatures : 17 novembre 2022

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.
- Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.
- Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.

La Gazette des Comores	Nabil Jaffar
Fondateur et Directeur général	Riwad
Said Omar Allaoui	A Bardraoui
Directeur de la publication	Mise en page
Elhad Said Omar	Abdouchakour Aladi Nourou
Rédacteur en chef	Responsable commercial
Mohamed Youssouf	Mariama Mhoma
Secrétaire de rédaction	Documentation archiviste
Toufé Maecha	Hadidja Abdou
Rédaction	Photographe / Site Web
A. Mmagaza	Mohamed Said Hassane
M.I.M Abdou	Impression
A.O. Yazid	Graphica Imprimerie
Andjouza Abouheir	www.lagazettedescomores.com
Nassuf Ben Amad	Tel: 773 91 21/ 322 76 45
Kamal Gamal Abdou	

SANTÉ

L'urgence d'harmoniser et pérenniser la surveillance aux portes d'entrée

À l'initiative du coordinateur national du Covid-19 et secrétaire général du gouvernement, une mission de haut niveau constituée du ministère de la santé et ses départements connexes est en tournée dans les îles pour renforcer, harmoniser et pérenniser la surveillance au niveau des portes d'entrée.

Une mission conjointe constituée du ministère de la santé, du ministère des transports, celui de l'intérieur représenté par la police nationale, les

partenaires à la santé tels que l'OMS, se trouvait à Mohéli depuis mercredi dernier pour la question de la surveillance au niveau des portes d'entrée et sortie. L'objectif est de faire en sorte que les intervenants sur ces portes, multisectoriels qu'ils soient, puissent constituer une même équipe. Deuxièmement, selon Dr Aboubacar Said Anli secrétaire général du ministère de la santé, harmoniser les interventions.

Il convient de souligner que c'est seulement à l'aéroport de Bandar es Salam que les voyageurs inter îles sont testés à l'arrivée

depuis le début de la pandémie. Ce qui suscite parfois la colère de certains passagers à l'égard des agents de santé. Et troisièmement, c'est de mettre en place une plateforme efficace qui permettra à tous les intervenants de se concerter et d'agir de façon permanente.

Cette mission qui devait être conduite par le secrétaire général du gouvernement mais pour des raisons d'agenda n'a pas pu venir, se trouvait avec tous les intervenants au niveau local en l'occurrence la douane, la SCP (société comorienne des ports), l'ANAM (agence natio-

nale des affaires maritimes) et autres, au port de Bangoma ce mercredi pour cet objectif. Ce jeudi, la mission s'est rendue à Fomboni Bazar où une grande partie des voyageurs qui partent à Anjouan passe tout comme à Hoani pour ceux qui partent à Ngazidja. Bien qu'officiellement 6 portes d'entrée et sortie soient reconnues, à savoir aéroports de Ouani, Hahaya et Bandar es Salam, port de Moroni, Mutsamudu et Bangoma, mais ces portes secondaires font actuellement office.

À Ngazidja au port de Moroni et

aéroport de Hahaya, à Ndzouani à l'aéroport de Ouani, au port de Mutsamudu les mêmes réunions pour une harmonisation et pérennisation des interventions sont tenues. « Nous sommes en période d'Ebola en Ouganda, nos opérateurs économiques, étudiants et malades font les va et vient via Dar es Salam, d'où la nécessité de renforcer le dispositif de surveillance de façon pérenne mais pas ponctuelle » a tenu à préciser le Secrétaire général du ministère de la santé.

Riwad

31E SOMMET DE LA LIGUE ARABE EN ALGÉRIE

Azali invite ses pairs à Moroni en décembre prochain

Participant au 31e Sommet de la Ligue des Etats Arabes en Algérie du 1er au 02 novembre dernier, le président Azali Assoumani a invité ses pairs du monde arabe aux Comores pour participer au séminaire qui se tiendra le 3 décembre de cette année en vue d'accélérer la concrétisation des engagements et des annonces de la Conférence de Paris de 2019.

des engagements et des annonces de la Conférence de Paris. « Permettez-moi de vous inviter à participer au symposium qui se tiendra aux Comores le 3 décembre de cette année, dans le but de donner suite aux résultats de la conférence des donateurs qui s'est tenue en décembre 2019 à Paris, et ce colloque vise à accélérer la mise en œuvre des annonces émises lors de cette conférence », avance-t-il.

Pour lui, ce rendez-vous permettra au gouvernement comorien de financer ses plans de développement et sa vision de faire des Comores un pays émergent d'ici 2030. « Nous espérons que notre sommet débouchera sur des résultats positifs sur la voie d'une plus grande consolidation de notre solidarité, espérant que Dieu Tout-Puissant nous aidera dans nos efforts pour réaliser un avenir meilleur pour nos peuples et nos pays dans la sécurité et la sûreté », prie le locataire de Beit Salam.

Lors de sa prise de parole, le



Président de l'Union des Comores a tenu à rappeler que ce sommet se tient dans un contexte mondial, marqué par des crises régionales et internationales. Par rapport à la question palestinienne, le chef de l'Etat s'est focalisé sur « le droit du peuple palestinien, à un Etat souverain avec Jérusalem comme capitale ». Ainsi, il félicite le peuple palestinien, pour la signature du Communiqué d'Alger qui est de bon augure, avant d'exprimer son estime

au Président Algérien et au Président Egyptien, qui ont favorisé cet accord. « Mon pays croit fortement aux objectifs et aux engagements de la Ligue des Etats Arabes ainsi qu'au destin commun et la solidarité entre pays arabes. Et c'est pourquoi, je renouvelle notre reconnaissance à tous les pays arabes, qui défendent en permanence, la stabilité et le développement de l'Union des Comores », souligne le Président comorien.

Azali Assoumani a félicité la Tunisie pour sa présidence et le suivi efficace du précédent sommet avant de remercier le secrétaire général de la LEA pour ses efforts dans la bonne organisation du sommet. Il souhaite aussi une pleine réussite à l'Egypte dans l'organisation de la COP27 et au Qatar, dans l'organisation de la Coupe du monde.

Ibnou M. Abdou

COOPÉRATION SINO-AFRICAINNE :

Moroni salue la clairvoyance de Xi Jinping sur ses nouveaux engagements

Après, l'organisation du 20e congrès national du Parti communiste chinois (PCC), à Beijing le 16 octobre dernier, l'ambassadeur des Comores en Chine Maoulana Charif se dit confiant en la politique extérieure de la Chine et aux objectifs retenus lors du congrès, parmi lesquels la concrétisation des neuf programmes annoncés à la huitième Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine à Dakar, qui mettent l'accent sur le soutien de l'Afrique pour un renforcement des capacités d'auto-développement, à l'horizon 2035 comme étant un premier plan triennal 2022-2024.

des Comores auprès de la République populaire de Chine Maoulana Charif, de se prononcer sur le rapport du congrès et la politique extérieure de la Chine en Afrique et en Union des Comores plus particulièrement. Le diplomate

comorien reconnaît que la politique extérieure de la Chine est d'une grande efficacité pour plusieurs raisons, notamment son engagement dans la construction d'une communauté de destin pour l'humanité.

« On peut citer la concrétisation

des neuf programmes annoncés lors de la huitième Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine tenue à Dakar, au Sénégal, en novembre 2021. Lors de son discours liminaire, le Président Xi Jinping a annoncé l'élaboration conjointe par la Chine et l'Afrique de la vision 2035 de la coopération sino-africaine. Ces neuf programmes, qui mettent l'accent notamment sur le soutien à l'Afrique pour renforcer ses capacités d'auto-développement, s'inscrivent dans le cadre de cette vision 2035 comme étant un premier plan triennal 2022-2024 », dit-il.

Dans le cadre de coopération entre les Comores et la Chine, outre le renforcement des relations de coopération qui lient les deux pays, on peut noter aussi la concrétisation d'un certain nombre de projets de développement permettant au pays

d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés d'ici 2030. « Ces projets mettent l'accent sur les infrastructures de base, notamment les routes, les ports, les aéroports, l'énergie et l'approvisionnement en eau. Ces projets concernent également la coopération en matière de réduction de la pauvreté, la promotion du commerce, le développement vert ainsi que le renforcement des capacités », précise-t-il.

Pour le diplomate comorien, la Chine n'a jamais cessé de prêter main forte aux projets d'infrastructures du pays. Il convient de souligner que dans le cadre de la coopération Sud-Sud, la Chine a honoré ses engagements de faire des vaccins anti-COVID-19 un bien public mondial.

Kamal Gamal



Maoulana Charif.

Le 20e congrès du parti communiste chinois (PCC) a eu lieu en Chine dernièrement. Une occasion pour l'ambassadeur

PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PAAES :

45 établissements scolaires vont être réhabilités

La première réunion du comité de pilotage du projet d'amélioration de l'environnement scolaire (PAES) s'est tenue hier jeudi en présence du ministre de l'éducation nationale. Ce projet a pour but la réhabilitation complète de 45 établissements scolaires, du primaire, collège et lycée, répartis entre Mohéli, Anjouan et la Grande Comore.

Présidée par le ministre de l'éducation et l'ambassadeur de France, la première réunion du comité de pilotage du projet d'amélioration de l'environnement scolaire (PAES) a eu lieu hier jeudi 03 novembre à Itsandra. Ce projet a pour objectif de réhabiliter 45 établissements scolaires, du primaire, collège et lycée, répartis entre Mohéli, Anjouan et la Grande Comore. Cette intervention concernera annuellement environ 25.000 jeunes filles et garçons, qui bénéficieront d'un environnement d'apprentissage amélioré.

L'ambassadeur de France, Sylvain Riquier a expliqué que ce projet va se doter d'un plan d'action réaliste et détaillé, assurera un suivi rapproché des activités et des échéances, et va coordonner des acteurs multiples à savoir maîtrises

d'œuvre, entreprises de travaux, communautés éducatives. Et anticiper les difficultés et les imprévus qui ne manqueront pas de survenir au cours des 5 années d'exécution du projet. « Plusieurs actions clés ont en effet pu être mises en œuvre, au cours des derniers mois, par le ministère et notamment la cellule de gestion du projet, avec l'appui des équipes de l'AFD », avance-t-il. Il cite entre autres la réalisation des études de programmation sur l'ensemble des sites, la mise en place de l'équipe-projet, le recrutement des maîtrises d'œuvre pour les 4 lycées, le recrutement de la maîtrise d'œuvre en charge de la coordination des réhabilitations des écoles et des collèges, ou encore la définition des conditions préalables pour la relance de filière « briques de terre compressées.

De son côté, le ministre de l'éducation, Dr Takiddine Youssouf a expliqué que cet exercice institutionnel consiste à faire le bilan du travail réalisé durant la période écoulée et à se projeter dans le futur. Il s'agira d'analyser les résultats atteints par le projet dans sa phase de démarrage du 1er janvier au 30 juin 2022, prolongée jusqu'en août 2022. Ensuite, il sera question de valider le plan de travail budgétisé annuel qui com-



Comité de pilotage projet PAES.

mence en septembre 2022. Le premier projet performance et gouvernance de l'éducation aux Comores vise le renforcement des capacités de gestion des cadres du système éducatif, améliorer de manière efficace et régulière des données statistiques fiable. « Tout cela passera par une gestion révisée de la carte scolaire et une maîtrise des évaluations des acquis scolaires et des examens de fin d'année », dit-il.

Sur le plan local, ce renforcement de capacités se traduit par un appui aux acteurs de l'école, de

manière à permettre aux élèves, aux parents d'élèves, aux enseignants et au directeur d'établissement d'être formés pour une gestion améliorée, transparente et inclusive de l'école. « L'enseignement des sciences se saurait être théorique. La physique, la chimie et les sciences de la vie de la terre seront assorties de travaux pratiques dans des laboratoires. C'est dans ce sens que l'IFERE sera sollicité pour prendre en formation initiale et continue la professionnalisation des métiers de l'éducation notamment les chefs d'établissement, les

encadreurs pédagogiques des professeurs des collèges et de lycées », précise-t-il. Pour mémoire, ce projet est l'un des projets phares du plan de développement France-Comores et du programme Bundo La Malezi. Il est colossal par son montant de 21,9 millions d'€. Cette enveloppe a bénéficié d'un complément de 2 millions d'euros décidé lors du dernier comité de pilotage franco-comorien du PDFC, afin de conforter les moyens pour atteindre les résultats visés.

Andjouza Abouheir

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES****AVIS DE PUBLICATION****« PROJET D'ACCÈS À L'ÉNERGIE SOLAIRE AUX COMORES (CSEA) »****COOMUNIQUE DE MISE À DISPOSITION DE DOCUMENT AU PUBLIC**

Documents de sauvegarde environnementale et Sociale

Le Gouvernement de l'Union des Comores à travers le ministère de l'Énergie, de l'eau et des Hydrocarbures envisage de mettre en œuvre le projet d'accès à l'énergie aux Comores (CSEA) avec l'appui financier de la banque mondiale. Les objectifs du projet visent à contribuer aux défis du secteur de l'électricité et permettre au pays d'exploiter son potentiel en énergies renouvelables et renforcer les capacités de production et de management de la SONELEC.

Par le présent avis de publication, Nous vous informons que les trois (03) documents Études d'Impacts Environnemental et Social (EIES) et les trois (03) Plans de réinstallation (PR) relatifs à la construction

des Centrales Photovoltaïques et Centre de stockage pour les trois îles Grande Comores, Anjouan et Mohéli ont été validés par la Banque mondiale.

Les documents ci-dessus ont été élaborés en conformité à la fois avec la législation nationale et les exigences du cadre environnemental et social de la banque mondiale.

Ces documents sont disponibles au public et téléchargeables à partir du site de la Société Nationale d'Électricité des Comores – rubrique actualité www.soneleccomores.com

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE FOOTBALL :

"Ne tuez pas le foot"

C'est le slogan choisi par la ligue régionale de football en collaboration avec la FFC pour mettre les points sur les i par rapport à la nécessité de lutter contre la violence dans le sport et en particulier dans le football surtout à Ngazidja où elle a pris ces dernières années des proportions inquiétantes.

Le slogan est repris par l'ensemble des 22 acteurs lors du lancement de la phase régionale de football au stade Said Mohamed Cheikh de Mitsamiouli. Dans la capitale du Nord, le champion des Comores en titre, Volcan club de Moroni ouvrait le bal contre le promu Union Sportive de Selea qui revient dans l'élite après deux saisons passées en division inférieure. Tout au long de l'intersaison, les dirigeants du football comorien en collaboration avec la gendarmerie n'ont cessé de sensibiliser la population et les amoureux du ballon rond sur le respect des règles.

Sur le terrain, il n'y a pas eu de surprise pour cette ouverture de championnat au niveau de Ngazidja. Le champion des Comores en titre a assuré l'essentiel au stade de Mitsamiouli en disposant des bleus de Selea par 3 buts à 1. Les protégés de Chamite n'ont pas tremblé en



assurant les 3 points de la victoire.

Dès le quart d'heure de jeu, les Moroni en avaient déjà le contrôle sur le match. A la 13ème minute, Boïna Abdallah a ouvert la marque pour être le premier buteur de cette nouvelle saison. Appuyant un peu plus sur l'accélérateur, les champions des Comores ont fini par mar-

quer un deuxième but à la 36ème minute par l'intermédiaire de Faissoil Fahad. C'est le score acquis à la mi-temps. De retour des vestiaires, les bleus de Selea ont montré quelques velléités de réveil même si les verts de la capitale veillaient au grain. Tout en ayant le contrôle du match, les verts ont été surpris à

15mn de la fin par une équipe de Selea de plus en plus poussive qui a pris en défaut le gardien adverse après sur un coup franc mal contrôlé par ce dernier.

Cette réduction du score a pendant un temps rééquilibré les débats mais, c'était sans compter sur l'expérience du champion en titre qui a su

compter sur ses nombreuses individualités. Toujours inspiré, le revenant Ibrohim Youssouf dit Djudja a douché les espoirs de leurs adversaires d'égaliser, en marquant le troisième but de Volcan à la 90ème minute.

Lors de cette rencontre jouée à huis clos, à cause des sanctions infligées à Volcan Club de jouer tous ses matchs à l'extérieur et à huis clos, ceux qui avaient une bonne connexion ont pu suivre la rencontre sur des nouvelles plateformes numériques qui font leur entrée dans le paysage footballistique comorien.

La plateforme B Bounce et le site de la FIFA, fifa.com ont diffusé toute la rencontre avec des images de meilleure qualité du moins pour le dernier dont nous avons pu suivre tout le match dans son entier. Si cela devait continuer durant toute la saison, ce serait une véritable révolution dans notre football. Cela permettra à la fois de suivre les rencontres avec beaucoup plus d'aisance mais cela permettra facilement d'identifier les éléments qui sèment les violences dans les stades et du coup réduire leur capacité de nuisance. Une bonne chose, car on est " tous unis, tous concernés" par ce fléau de la violence dans les stades.

AS Badraoui



Projet d'Appui aux Filières d'Exportation et au Développement Rural (AFIDEV)

Appel à projets pour l'octroi de financements visant la transformation, le conditionnement et le positionnement des produits des filières Vanille, Ylang-Ylang, Girofle

Le projet AFIDEV (Appui aux Filières d'Exportation et au Développement Rural) s'inscrit dans le cadre du Plan de Développement France-Comores (PDFC). Il est mis en œuvre par Expertise France en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat de l'Union des Comores.

Dans ce cadre, le présent appel à projets AFIDEV vise à soutenir et financer :

- La modernisation des outils de production par l'appui aux infrastructures de transformation et de conditionnement des produits ;
- L'appui en matière de qualité, de certification et de normalisation ;
- Les initiatives innovantes pour la valorisation de sous-produits et l'identification de nouveaux produits ;
- L'accès aux marchés d'exportation.

1. Acteurs éligibles

Acteurs opérant dans la transformation, le conditionnement ou l'exportation des produits des filières vanille, ylang-ylang, girofle :

- Les moyennes et grandes entreprises, les grandes coopératives ;
- Les petites et microentreprises et coopératives.

2. Éligibilité des actions / activités

- Les investissements matériels ;
- Les investissements immatériels ;
- Les actions à portée collective.

3. Nombre de bénéficiaires

Le nombre total des projets sélectionnés est fixé à 50.

- La sélection du Lot I portera sur 30 candidats parmi les soumissionnai-

res ayant obtenu les meilleurs scores ; ils feront l'objet d'une première salve de signatures des contrats.

• Le Lot II portera sur le restant des candidats ayant obtenu un score supérieur à la note éliminatoire ; ils feront l'objet d'une deuxième salve de signatures de contrats.

4. Modalités de candidature

Télécharger les documents à partir du lien suivant :

<https://www.expertisefrance.fr/offer-detail?id=877188>

- Guide de l'appel à projets ;
- Règlement de l'appel à projets ;
- Dossier de candidature.

Le dossier de candidature devra être envoyé à l'adresse suivante : appelprojets.afidev@expertisefrance.fr

5. Date limite de dépôt des candidatures

Le jeudi 15 décembre 2022

6. Pour vous conseiller et orienter

Des points focaux sont à votre disposition dans les chambres de commerce et d'industrie de chacune des îles et dans les directions régionales de l'ANPI ; ils pourront vous conseiller et orienter sur les modalités de candidatures à cet appel à projets.

CULTURE :

Vers la création de l'association pour la recherche coloniale des Comores

Suite à la conférence de Simboussa au sujet des sultanats, une réunion technique a eu lieu à Iconi pour la création de l'association Djutameco (Djunduwo Tarehi Lahe midji ya Comores). Cette association a pour mission de mener des recherches sur l'histoire précoloniale des Comores notamment sur les anciennes cités de l'archipel.

Une vingtaine d'intellectuels de tous horizons ont tenu une réunion technique à Iconi lundi 31 octobre dernier. Cette rencontre dont l'initiative revient au Dr Mohamed Dhakir Sagaf, avait pour but de mettre en place une association du nom de « Djutameco » pour la recherche sur l'histoire précoloniale des Comores, axée dans un premier temps sur l'histoire ancienne des cités de l'archipel.

Et c'est suite à la conférence de Simboussa dans le sud de Ngazidja, du 22 octobre 2022 que l'idée de cette association est née. L'objectif de l'association est de faire des recherches, des écritures et vulgariser les résultats des recherches. Après discussions et échanges, la création de l'association a été approuvée par toutes les personnalités présentes. Une coordination présidée par l'écrivain Aboubacar Saïd Salim et Dr Sagaf va assurer la permanence en attendant la finalisation des formalités qui devront suivre d'ici le 12 novembre prochain.

Dans la foulée, les participants ont saisi l'occasion pour échanger sur quelques thèmes clés évoqués lors de la conférence de Simboussa. À ce sujet, l'enseignant El Hadj natif de Fombouni et chercheur sur l'histoire de cette cité a à son tour ajouté dans son argumentation que

« Simboussa constitue bel et bien la première capitale traditionnelle de Mbadjini et que c'est Fe Fumu Mwandze le premier sultan qui a fondé la nouvelle capitale de Fombouni à partir de Simboussa Bangwa ». D'autres ont encouragé les initiatives de l'enseignant chercheur Mr Kaambi Roubani. Ils sont tous convaincus des atouts qu'il dispose notamment dans la recherche, preuves à l'appui.

D'ors et déjà, la cité d'Iconi par la voix du notable et diplomate Abdillah Said Soilihi, s'est proposée d'abriter le siège de cette nouvelle association et de soutenir son travail par tous les moyens en son pouvoir. Il est à noter que la cité historique d'Iconi devient le premier siège de l'association historique sur la recherche en histoire. Il est à rappeler que rares sont les gens qui connaissent l'histoire précoloniale



des Comores, notamment celle des sultanats. Les recherches qui seront menées et vulgarisées par l'association, ne peuvent qu'enrichir la culture comorienne et participer à la

préservation du patrimoine matériel et immatériel de l'archipel pour les générations futures.

Andjouza Abouheir

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité - Développement

ETUDE DE MAITRE MADJID COMBO
Huissier de justice Hombo-Mutsamudu

Associée :

Maître ANFOUZA SIDI SAID ALI
TEL :336.77.90/371.68.34

Etudemadjid.h@gmail.com

Répertoire: N°008-09/MC-HJ/ASS/2022

SIGNIFICATION COMMANDEMENT AUX FINS D'UNE SAISIE IMMOBILIERE

(article 254 de l'acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution de l'OHADA)

L'An Deux Millevingt-deux et trois aout
A 09 heures 00 minute

A LA REQUETE DE :

L'EXIM BANK Comores, Société Anonyme au Capital de KMF 1.000.000.000, immatriculée au Registre du Commerce de Moroni sous le numéro 3346-B-07, représentée par son Directeur Général et National, Monsieur GUY RWABURINDI, en ses bureaux au siège de ladite société sise à Moroni, Place de France, ayant pour Conseil Maitre SOIDRI BACO ABDALLAH, Avocat à la Cour, lequel domicile est élu au cabinet de son Avocat et où devront être notifié les actes d'opposition au commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie et à mon étude aux fins du présent exploit.

J'ai Maitre MADJID COMBO, Huissier de justice à Mutsamudu et y demeurant, tel 336.77.90, soussigné.

SIGNIFIE COPIE A :

La société CARAVELLE COMORES, société à Responsabilité limitée, au capital social de 5.000.000 de FC, sis à Mutsamudu-Anjouan, immatriculée au registre de Commerce de Mutsamudu sous le numéro 2369-B-12 et représentée par son gérant monsieur ABDOU HADHURAMI, né le 14 novembre 1969 à Ongojou et y demeurant.

Ou étant à : Carrefour Kohani
Et parlant à : Mr Abdou Hadhouri, gérant

Monsieur ABOUBACAR MOHAMED WADAANE, né le 12 juillet 1967 à Moroni et y demeurant, représentant de la société Général Négoce, ci-dessus mentionnée.

Ou étant à : Carrefour Kohani
Et parlant à : Mr Abdou Hadhouri

Du jugement n°20/021 du 13/11/2021, rendu par le Tribunal de Commerce de Mutsamudu revêtu de la formule exécutoire en date du 10 mars 2022.

AUX TERMES DUDIT JUGEMENT :

Statuant publiquement et contradictoirement en matière commerciale et en premier ressort ;

En la forme :

- Déclare la société CARAVELLE COMORES, recevable en son opposition formée contre l'ordonnance d'injonction de payer portant le n°50 en date du 08/07/2021.

Au fond

- Confirme l'ordonnance d'injonction de payer n°50/21 en date du 08/07/2021

- Condamne en conséquence la société CARAVELLE COMORES représentée par son gérant Abdou Hadhurami à payer à l'Exim Bank :

- La somme de trente-trois millions sept cent quatre-vingt-cinq mille deux cent soixante-sept francs comoriens et soixante-sept centimes (KMF 33.785.267,67).

- La somme de quatre millions cinquante-quatre mille deux cent trente-deux francs comoriens et soixante-sept centimes (KMF 4.054.232,67) pour les droits et intérêts

- La somme de neuf mille cinq cents francs comoriens (KMF 9.500)

- Rejette toute autre demande
- Laisse les dépens à la charge de la société CARAVELLE COMORES SARL

Ainsi jugé et prononcé en audience publique les jours, mois et an que dessus et la minute du présent jugement a été signée par le Président et le Greffier ;

Et à même requête, demeure et élection de domicile que dessus ;

ET EN VERTU DU POUVOIR DE LADITE GROSSE, FAIT COMMANDEMENT

En application des articles 254 et suivants de l'acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution, à la société CARAVELLE COMORES SARL, représentée par son gérant Monsieur Abdou Hadhurami, **DANS LES VINGT JOURS(20 jours)** suivant la signification du présent acte, de payer à la requérante (EXIM BANK Comores S.A) ou à moi huissier de justice porteur des pièces, ayant charge et pouvoir de recevoir et de donner bonne et valable quittance les sommes ci-après détaillées.

En principal.....33.785.267,67KMF
Intérêts4.054.232,00 KMF
Droit proportionnel2%.....675.705,35 KMF
Signification commandement de payer.20.000,00 KMF
Cout du présent acte20.000,00 KMF
Timbre4.000,00 KMF
Frais et accessoires.....9.500,00 KMF

TOTAL SAUF ERREUR OU OMISION.....34.513.473,02 KMF

Trente-quatre millions cinq cent treize mille quatre cent soixante-treize francs comoriens et deux centimes.

Sans préjudice de tous autres dus, intérêt et frais, le tout en dernier et quittance valable ;

Que faute par elle de payer dans le délai de vingt (20) jours, le commandement pourra être transcrit à la conservation foncière et vaudra saisie réelle du bien désigné à partir de sa publication (art.254.3).

Lui déclarant en outre que l'expropriation des propriétés ci-dessus désignées sera poursuivie par-devant le Tribunal de Commerce de

Moroni, sous les diligences de Maitre SOIDRI BACO ABDALLAH, avocat constituée laquelle devront lui être notifié les actes d'opposition au commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la présente saisie ;

DESIGNATION DES BIENS

Que l'immeuble qui fait objet dudit commandement est une hypothèque de lapropriété dite :

1. « VILLA ABDOU » sise à KOHANI Carrefour Mrémani-Anjouan, d'une contenance déclarée de : **neuf Ares et quarante deux centiares (09A 42 CA)** immatriculé par **Monsieur Abdou Hadhurami**, dont le numéro du certificat d'immatriculation de situation juridique est le TN° 4655-DN du 27/02/2011.

SOUS TOUTES RESERVES

A ce qu'ils en ignorent. Et je leur ai ou étant et parlant comme dessus, laissé copie du présent acte, à chaque partie, conformément à la loi.

DONT LE COUT EST DE : VINGT-MILLE FRANCS COMORIENS

BORDEREAU DE COMMUNICATION DE PIECES

-Copie du titre exécutoire :
- Copie du jugement n°20/21 du 13/11/2021 du Tribunal de Commerce de Mutsamudu, revêtu de la formule exécutoire en date du 10 mars 2022

- Copie du pouvoir spécial donné à Maitre Madjid Combo, Huissier de justice à Mutsamudu, par le Directeur Général de l'Exim-Bank, Monsieur GUY RWABURINDI, en date du 14 juin 2022.

- Copie de la signification commandement de payer du 18/03/2022

- Copie des certificats d'immatriculation et de situation et de situation juridique.